

Centre  
Social



*Gaston Henri Paillhou*  
LAVALLT - SAINTE - ANNE



*Projet Educatif*

*2024 - 2027*

*2024 - 2027*

## *INTRODUCTION : Qu'est-ce qu'un projet éducatif ?*

Le Projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions. Il est formalisé par un document qui fixe des orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre pour les quatre prochaines années (2024-2027).

Il définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui dirigent et animent l'ensemble des activités du Centre Social Rural et particulièrement les accueils collectifs de mineurs péri et extrascolaires. Il précise les mesures prises par la personne physique ou morale organisant l'accueil pour être informée des conditions de déroulement de celui-ci. Il s'agit d'un projet qui vise à favoriser la continuité de l'action.

L'organisateur indique de quelle façon il fait le lien avec les accueils qu'il organise.

Ce projet permet :

- Aux familles de mieux connaître les objectifs de l'organisateur à qui elles confient leurs enfants et de confronter ces objectifs à leurs propres valeurs et/ou attentes ;
- Aux équipes pédagogiques de connaître les priorités de l'organisateur et les moyens que celui-ci met à leur disposition pour mettre en œuvre ces objectifs ;
- Aux fonctionnaires sous l'autorité des ministres chargés de la jeunesse et des sports de repérer les intentions éducatives développées dans chaque accueil.

Les objectifs définis ci-après, répondent à des besoins et attentes exprimées par les familles, les élus locaux, les enfants ainsi que les jeunes du territoire d'implantation, et sont issus d'une concertation avec ces différents acteurs.

**Les Accueils Collectifs de Mineurs sur la commune de Lavault-Sainte -Anne ont été créés en 2002. Initialement organisés par la Municipalité, ils le sont désormais, et depuis 2013, par le Centre Social Rural.**



Organisateur :  
Qui sommes-nous ?

Qui sommes-nous ?

Le Centre Social Rural Vicomte Gaston Henri Paillhou est un service du CCAS de Lavault-Sainte-Anne, qui détient une compétence d'animation globale et qui accueille tout au long de l'année les familles, enfants, adolescents et adultes autour d'activités éducatives, culturelles, sportives et sociales.

Afin de mener à bien son projet, la structure a établi la répartition des rôles entre élus et habitants. Pour ce faire le CSR est encadré et accompagné par plusieurs instances.

L'organisation autour du CSR se fait autour d'une répartition des « pouvoirs/forces » :

- Les habitants de la commune « force de proposition » ;
- Le comité de pilotage « instance de réflexion et d'évaluation » ;
- Le Centre Social Rural « instance exécutive » ;
- Le Centre Communal d'Action Sociale « instance décisionnelle ».

Le Centre Social dispose de son propre Conseil d'Administration (CA). Il s'agit des membres du CCAS à l'exception du Maire de la commune. Statutairement, la Présidente du CA est la Vice-Présidente du CCAS, qui par délégation, est le représentant légal, politique, juridique et économique du CCAS et du CSR. Le CA du Centre Social est compétent pour toute décision concernant le fonctionnement quotidien, mais c'est le CCAS au complet qui doit approuver les décisions concernant la gestion des ressources humaines et les finances. Les délibérations doivent être signées par le Président du CCAS et pas seulement par la Présidente du Centre Social.

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

CSNACS

**OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX  
ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE**

**CENTRE SOCIAL  
2023**

**CENTRE SOCIAL**  
**CENTRE SOCIAL RURAL VICOMTE GASTON  
HENRI PAILLHOU - LAVAUT SAINTE ANNE**  
ESPACE LA CHARITE - Allée Georges SAUVESTRE  
03100 Lavault-Sainte-Anne

**CONTACT**  
infocentresociallavaultsteanne@gmail.com  
http://www.lavault-ste-anne.fr

### IDENTITÉ & TERRITOIRE

			
Mode de gestion <b>Collectivité locale</b>	Territoire d'intervention <b>Une commune</b> (1200 habitants)	Géographie prioritaire <b>Non concerné</b>	Ouverture hebdomadaire <b>53 HEURES (en moyenne)</b>

### PARTICIPATION DES HABITANTS À LA VIE DU CENTRE SOCIAL

<p><b>PUBLICS</b></p> <p>Habitants participant à une ou plusieurs activités du centre social <b>1 038</b></p>	<p><b>ACTIVITÉS PROPOSÉES</b></p> <p>(% des publics fréquentant le centre social par classe d'âge)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Petite enfance (0-6 ans) - 8.5%</li> <li> Enfance (7-10 ans) - 25.9%</li> <li> Adolescents (11-17 ans) - 7.6%</li> <li> Jeunes (18-25 ans) - 3%</li> <li> Adultes (26-59 ans) - 25.9%</li> <li> Seniors (60 ans et +) - 28.9%</li> </ul>	<p><b>ENGAGEMENT DES HABITANTS</b></p> <p>Bénévoles <b>68</b></p> <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Bénévoles administrateurs</td> <td>Bénévoles d'activités</td> </tr> <tr> <td><b>29</b></td> <td><b>48</b></td> </tr> </table> <p>Nombre total d'heures de bénévolat <b>1 434</b></p>	Bénévoles administrateurs	Bénévoles d'activités	<b>29</b>	<b>48</b>
Bénévoles administrateurs	Bénévoles d'activités					
<b>29</b>	<b>48</b>					

### LES RESSOURCES

<p><b>HUMAINES</b></p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>Emplois salariés</td> <td>&gt; ETP</td> </tr> <tr> <td><b>13</b></td> <td><b>6.2</b></td> </tr> </table> <p>Stagiaires et services civiques <b>2</b></p>	Emplois salariés	> ETP	<b>13</b>	<b>6.2</b>	<p><b>ECONOMIQUES</b></p> <p>Budget total <b>192 493 €</b></p> <p>Participation de la Caf <b>60 %</b></p>	<p>Participation de la commune (et/ou de l'intercommunalité) <b>22 %</b></p> <p>Participation de l'État, du Département et de la Région <b>4 %</b></p> <p>Participation des usagers <b>10 %</b></p>
Emplois salariés	> ETP					
<b>13</b>	<b>6.2</b>					



## Nos 6 grands principes éducatifs

huyubca cacacua

Le CSR Vicomte Gaston Henri Paillhou, en acceptant d'assurer la gestion et l'animation de l'ensemble des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) de la commune, s'engage à proposer un projet éducatif qui soit compatible avec les valeurs de références soutenues par le mouvement et la Fédération des Centres Sociaux ainsi que celles définies dans notre nouveau projet social.

Il convient donc de les réaffirmer et de les rappeler auprès des différents acteurs qui agissent et agiront sur ces ACM.



La Dignité Humaine



La transmission



La Démocratie



La responsabilité



L'éducation à  
l'environnement



La confiance

## LA DIGNITE HUMAINE

*La dignité est le respect, la considération ou les égards que mérite quelqu'un ou quelque chose. La dignité de la personne humaine est le principe selon lequel une personne ne doit jamais être traitée comme un objet ou comme un moyen, mais comme une entité intrinsèque.*

### Notre vision :

Le respect de la dignité humaine passe pour nous par le respect des droits et des libertés individuelles. On y retrouve les notions d'éthique, de laïcité, de vie privée... La dignité est associée de manière générale au RESPECT. Respecter une personne cela signifie se soucier de sa liberté à l'égal de la nôtre.

### Pourquoi en parler :

De nouveaux phénomènes allant contre le respect de la dignité humaine et des libertés individuelles grandissent de jour en jour. Des phénomènes anciens qui réapparaissent tels que le nazisme la discrimination ou le racisme de manière globale, et le phénomène d'harcèlement dont les formes se diversifient et se modernisent. Le respect de la vie privée est une notion qui devient de plus en plus difficile à appréhender. L'utilisation des réseaux sociaux nous fait perdre la conscience des choses qui relèvent de la sphère privée ou publique. Les enfants sont des cibles majeures de tous ces phénomènes, d'autant plus qu'ils sont vulnérables car n'ayant pas toujours conscience de ces notions eux-mêmes.

### Notre responsabilité :

Accompagner chaque enfant pour qu'il grandisse avec la conscience du respect de soi-même et du respect des autres.

### Nos engagements :

Le CSR s'engage à ce que ces équipes d'animation prônent :

- Une attitude respectueuse à l'égard de tout être humain et le refus de ce qui peut l'appauvrir ou l'opprimer ;
- Le développement de la personne dans sa dimension individuelle et sociale ;
- Un développement de l'esprit de tolérance, du respect de la personne, des lois, du pluralisme des idées et des convictions ;
- Le refus de toute forme d'exclusion, et une égalité de traitement entre filles et garçons.



## LA DEMOCRATIE

*Opter pour la démocratie, c'est pour les Centres Sociaux, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.*

### Notre vision :

Une société démocratique doit tout naturellement protéger la liberté et les droits individuels de chaque citoyen, mais aussi être capable de se penser et se transformer collectivement. Sans « gouvernement » du collectif, la liberté individuelle ne serait qu'un leurre.

### Pourquoi en parler :

Nous vivons actuellement dans une société démocratique, dont la devise est « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Nous assistons aujourd'hui à une crise démocratique, qui s'exprime par un individualisme de masse et un triomphe des droits de l'Homme. Les libertés individuelles sont exacerbées et la fraternité est mise à mal au nom du combat pour l'égalité d'ailleurs. Désormais la souveraineté de l'individu a supplanté la souveraineté du peuple. Concrètement cela se traduit par un désintérêt grandissant des questions d'ordre générale, une baisse de la participation électorale...

La démocratie c'est un ensemble de personnes assemblées, de volontés personnelles combinées en un mouvement. Il faut donc se questionner aujourd'hui : « Comment apprendre à être soi et à être ensemble dans notre société ? Comment être ensemble sans cesser d'être soi ? »

### Notre responsabilité :

Ce qui est important pour le CSR, c'est de permettre aux jeunes générations d'acquérir des compétences utiles au bon fonctionnement d'une société démocratique et plus largement au vivre ensemble.

### Nos engagements :

Le CSR s'engage au respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) et notamment le « droit à la liberté d'expression, d'association et d'opinion ».

Nos activités favorisent l'implication sociale des enfants et leur permettront d'acquérir des repères légaux et institutionnels. Ils permettront aux enfants de devenir acteurs de leur centre, et plus généralement de leur projet.

Le CSR s'engage également à favoriser le lien intergénérationnel, visant à développer l'ouverture d'esprit et l'esprit critique grâce à l'expérience des plus anciens.





## LA TRANSMISSION

*Tout semble se transmettre, la matérialité des choses : comme transmettre un patrimoine ou un héritage ; mais aussi et surtout l'immatérialité des sentiments et des valeurs.*

*La famille est le premier lieu de transmission : la culture familiale nous fait découvrir les valeurs, les objets, les symboles partagés en son sein, et représente notre « capital culturel symbolique ».*

### Notre vision :

Au quotidien, on transmet des valeurs dans la famille, une manière de voir le monde, une façon d'être et de réagir en général.

### Pourquoi en parler :

Nous faisons face à une montée de l'individualisme dans notre société. Cet individualisme nous éloigne du souci des autres et de la communauté. Au sein d'une même famille, ses membres communiquent de moins en moins, ils se replient sur eux-mêmes et ne partagent plus rien. Ainsi les liens sociaux s'affaiblissent ou se déconstruisent.

### Notre responsabilité :

Nous avons un rôle intégrateur en appuyant et soutenant la famille et l'école, qui sont les premiers lieux de transmission. Nous devons créer des ponts avec eux afin de comprendre les problématiques, pour redonner du sens et un rôle à chacun des membres d'une même famille.

### Nos engagements :

L'objectif du CSR est d'accompagner les familles pour redonner une place à chaque individu pour recréer du lien afin de pouvoir transmettre des valeurs positives pour pouvoir faire grandir les citoyens de demain, et qu'ils puissent s'épanouir dans la société. Nos engagements éducatifs :

- Favoriser le lien social en créant des temps de rencontre festif ;
- Favoriser des actions de développement d'un esprit d'entraide et de coopération permettant le partage des connaissances et des compétences ;
- Valoriser les relations intra et inter familiales.



## LA RESPONSABILITE

*C'est l'obligation de répondre de certains de ses actes, d'être garant de quelque chose, d'assumer ses promesses. Elle désigne également la capacité ou le pouvoir de prendre soi-même des décisions.*

### Notre vision :

Les parents sont responsables d'assurer le bon développement de leur enfant, en essayant de répondre à ses besoins quotidiens (matériel et moral). Ils doivent veiller à son éducation intellectuelle, professionnelle, civique...et sur sa sécurité.

### Pourquoi en parler :

Nous avons constaté que des enfants sont de plus en plus « sur stimulés » et d'autres sont « sur protégés » voir « assistés ». Cela rend leur responsabilisation et a fortiori leur socialisation plus difficile.

### Notre responsabilité :

Nous devons essayer de redonner du sens au « rôle » de parent en les accompagnant au travers de nos actions de soutien à la parentalité, et en accueillant leurs enfants sur nos structures d'accueil périscolaire et extrascolaire.

Nous devons inculquer aux enfants cette notion de responsabilité envers soi-même, envers autrui et envers le monde qui les entoure en général.

### Nos engagements :

Le CSR s'engage à accompagner les parents autant que les enfants sur cette notion « être responsables » et à assumer les conséquences de leurs choix et de leurs actes.

Le CSR s'engage à accentuer dans ses projets pédagogiques :

- Des espaces d'accueil petite-enfance, enfance, jeunesse, individualisés, où chacun aura la possibilité d'exprimer ses choix, avis, idées...
- Le développement de l'esprit critique ;
- Le sens de la solidarité.



## LA CONFIANCE

Deux notions peuvent être abordées autour de la confiance : la confiance en soi et la confiance aux autres.

Avoir confiance en soi permet d'entreprendre des actions hors de notre zone de confort. La confiance en soi permet d'oser, de dépasser ses limites, de se surprendre dans l'action, parce que nous sommes sûrs de nos compétences, de nos caractéristiques et faisons le lien entre ces forces et ce que nous avons à réaliser.

Faire confiance à quelqu'un, c'est se sentir en sécurité dans la relation, c'est s'attendre à ce que ses comportements envers nous soient bienveillants, sécurisants.

### Notre vision :

La confiance en soi n'est pas innée, elle se construit dès l'enfance et peut se consolider, se fragiliser, puis se reconstruire tout au long de la vie. Elle dépend notamment du tempérament de chacun : certains sont moins craintifs que d'autres et sont plus à l'aise dans la découverte de leurs capacités.

### Pourquoi en parler :

La confiance simplifie les relations sociales : elle permet de suspendre ses peurs, ses appréhensions liées aux relations, en rendant celles-ci prévisibles. C'est la confiance qui permet les relations sociales. Sans confiance, un mur infranchissable se construit autour de soi, autour de sa famille, autour des personnes que nous pourrions rencontrer dans notre vie.

Sans un minimum de confiance, aucune relation, aucun développement et aucun projet n'est possible.

### Notre responsabilité :

Accompagner chaque enfant pour qu'il ose, qu'il dépasse ses limites, qu'il aille vers les autres, qu'il comprenne qu'il a des forces en lui. Conscientiser et développer leur « savoir-être » et leur « savoir-faire ».

Que nos actions vis-à-vis d'eux soient tournées vers l'écoute, la bienveillance pour créer ce lien de confiance.

### Nos engagements :

Nos engagements éducatifs :

- Favoriser l'engagement en contribuant à la vie du groupe pour développer le sentiment d'importance, d'appartenance et d'utilité ;
- Ouvrir l'enfant au monde qui l'entoure et aux autres, afin d'aller à leur rencontre et dépasser les préjugés ;
- Favoriser « l'Aller-vers ».



## L'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT (NATUREL)

*L'éducation à l'environnement et au développement durable vise « à diffuser des connaissances et des valeurs, à promouvoir des comportements et à développer des compétences nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention et à la solution des problèmes liés à la vie humaine dans l'environnement, et au maintien (ou à la restauration) de la qualité de l'environnement »*

### Notre vision :

Comme le disait si bien Antoine de Saint Exupéry : « Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »

Dans cette vision il y a entre autres l'idée que nous ne sommes pas propriétaire de cette Terre mais qu'elle nous est confiée afin que nous la préservions pour les générations futures, mais il y a aussi l'idée de responsabilité collective. Chacun est responsable de son comportement mais sur une question d'intérêt général.

### Pourquoi en parler :

Notre Centre Social, lieu d'accueil de nos activités est situé au cœur d'un environnement naturel et patrimonial riche : bois, étangs, ruisseau, rivière, monuments classés...

Cet environnement est souvent d'ailleurs mal connu des habitants.

Il faut sensibiliser et ouvrir les personnes sur leur environnement, afin qu'elles en deviennent responsables et actrices : l'éducation à l'environnement s'inscrit dans la démarche d'éducation à la citoyenneté.

Le Centre Social peut donc, dans cette optique, soutenir et contribuer à l'éco-citoyenneté.

### Notre responsabilité :

De par son projet, le Centre Social accompagne les initiatives des habitants pour le développement de leur territoire.

De par ses méthodes, le Centre Social forme les habitants aux enjeux de société, en leur permettant ainsi de décider et d'agir pour leur avenir.

Dans cette logique nous devons favoriser la compréhension de cette notion d'engagement et de solidarité aux enfants.

### Nos engagements :

Le CSR s'engage grâce aux projets pédagogiques proposés, à favoriser :

- La découverte de l'environnement proche des enfants : patrimoine de la Charité, espaces naturels de la commune... ;
- Les activités de pleine nature ;
- Promouvoir des valeurs citoyennes et de cadre de vie : tri sélectif, jardin communautaire... ;
- ...





## L'animation de notre projet éducatif

by les enseignants

L'animation de notre projet éducatif se fera à travers toutes les activités mises en place et gérées par le Centre Social, et plus particulièrement grâce à nos Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), périscolaires et extrascolaires.

Ce sont les projets pédagogiques de chacun de ces accueils qui traduiront nos valeurs et intentions éducatives et répondront aux problématiques repérées par le diagnostic de territoire.

## LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ET DE LA STRUCTURE

### Forces et faiblesses du territoire et de la structure, au niveau éducatif et de loisirs

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nos jeunes « habitués » du Centre sont plus respectueux et plus à l'écoute</li> <li>Leurs familles sont plus en confiance, elles discutent plus longtemps le matin et le soir</li> <li>Il y a de la convivialité dans les échanges, on se sent « comme à la maison »</li> <li>Les familles nous font rentrer plus facilement dans leur vie de tous les jours = création d'un lien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les parents respectent moins le règlement (retard, prévenir les services...)</li> <li>Les parents n'ont pas conscience que chaque adulte qui gravite autour de leur enfant a un rôle éducatif. Ils sont dans une logique de consommation.</li> <li>Ils voient plus facilement leurs droits que leurs devoirs</li> <li>INDIVIDUALISME</li> <li>Les enfants sont plus individualistes et compétitifs</li> <li>Les liens intrafamiliaux se fragilisent un peu (chacun de son côté, moins de temps les uns avec les autres)</li> <li>Les enfants sont de plus en plus sur stimulés et sortent de l'innocence trop vite</li> <li>A contrario certains sont « surprotégés » et « assistés »</li> <li>Les enfants et les parents supportent moins la frustration et l'ennui</li> </ul>

### Problématiques éducatives et de citoyenneté sur le territoire :

De manière globale une problématique prégnante sur le territoire mais qui est commune à beaucoup d'autres endroits, c'est la « crise du lien social ». En d'autres termes c'est le déclin des instances socialisatrices (famille, école, travail), qui s'explique par un certain déclin de l'autorité, par des échecs durant le processus de socialisation ou encore la montée de l'individualisme.

Les enjeux pour nous en termes d'offre éducative sont :

- Répondre à un besoin de garde croissant en périscolaire et extrascolaire, mais sans entrer dans une logique de consommation. En effet, l'enjeu est de proposer une démarche éducative plutôt de projet, donnant du sens aux jeunes pour s'investir et s'impliquer dans les activités.
- Problématique de partage, de cohésion et de collectif, dans une société de plus en plus individualiste.
- Enjeux autour de la parentalité : développement et amélioration de l'autorité, de la responsabilité, renforcement des liens intrafamiliaux, augmentation des familles monoparentales qui se retrouvent en difficulté pour véhiculer des valeurs et transmettre des repères éducatifs.
- Impliquer les parents dans l'axe éducatif du CSR.

## NOS INTENTIONS EDUCATIVES

Le CSR Vicomte Gaston Henri Paillhou a une devise empruntée au célèbre auteur Montaigne : « Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs ». Dans cet esprit le CSR participe à faire pousser les fleurs de demain en semant ces intentions éducatives :

- Une « graine » de **CURIOSITE**

S'ouvrir aux autres, au monde et à l'environnement qui l'entoure, se poser des questions, découvrir de nouvelles activités, de nouvelles personnes... Les loisirs sont un temps idéal pour ouvrir l'esprit, développer un sens critique et construire de nouveaux projets collectifs tout en favorisant les rencontres.

- Une « graine » de **CITOYENNETE**

S'exprimer, participer, prendre des décisions... nos temps de loisirs sont des moments idéaux pour communiquer, apprendre et s'impliquer afin de devenir « acteur » de son projet. Faire des choix et les assumer.

- Une « graine » de **RESPECT**

Apprendre à se connaître pour s'épanouir dans une ambiance et un rythme de vie qui offre aux jeunes l'occasion de se sentir bien dans leur peau. C'est la première condition pour créer un climat favorable à l'apprentissage du respect général.

- Une « graine » de **VIVRE-ENSEMBLE**

S'ouvrir aux autres, apprendre à vivre-ensemble, développer son sens de la solidarité, sont des acquisitions fondamentales pour leur futur.

D'une manière transversale, dans un contexte d'amélioration continue de la qualité, l'objectif est la mise en place d'un endroit agréable pour l'enfant, le développement d'un lieu de rencontres, de découverte, d'apports pédagogiques, d'écoute, d'échange et de dialogue avec/entre les enfants, les adolescents et les familles.

## NOS MOYENS

### Nos locaux

Nous avons la chance d'occuper des locaux récents, prévus pour l'accueil des enfants et des adolescents, adaptés pour chaque âge. Notre principale préoccupation reste le bien-être de tous tout en privilégiant la sécurité et l'hygiène. Les activités d'accueil périscolaire, extrascolaire et le CLAS, proposées par le Centre Social Rural Vicomte Gaston Henri Paillhou à Lavault Ste-Anne ont lieu dans **2 lieux distincts**.

**Les Activités Périscolaires et le CLAS ont lieu dans l'enceinte de l'école des Trois Champs de la commune de Lavault-Sainte-Anne.**

A l'extérieur : Les enfants disposent de deux aires de jeux avec un plateau sportif et une piste de course à pied, d'un espace pelouse, de tables de pique-nique et de bancs et pour les plus petits d'un multi-jeux toboggan et cabane ainsi que des mini-vélos et divers jeux de plein air et d'un préau.

A l'intérieur : une salle informatique, un chalet pour des ateliers, un autre chalet pour la bibliothèque. Pour l'accueil périscolaire, 2 pièces dont 1 pour les plus petits aménagée en coin tranquille avec rideaux occultants et coussins, sanitaires pour les grands et pour les tout-petits.

La cantine se situe au rez-de chaussée de l'école.

## Les Activités Extrascolaires ont lieu dans l'enceinte du **Centre Social Rural Vicomte Gaston Henri Paillhou** à l'Espace La Charité de la commune de Lavault-Sainte-Anne.

Ces locaux comportent :

- Trois salles d'activités ;
- Une salle informatique ;
- Une pharmacie accessible au personnel dans le bureau accueil/secrétariat ;
- Un espace calme en cas d'incident avec lit adapté dans la salle de repos ;
- Un bureau de direction.

A l'extérieur, la cour d'honneur est à la disposition du public accueilli. Elle se situe devant les locaux du Centre Social Rural en face du Bois de la Brosse et possède des espaces verts protégés.

De plus, nous avons la volonté de développer l'offre de séjours de vacances ou séjours courts en partenariat avec d'autres organisateurs d'ACM pour nos enfants et nos jeunes, mais toujours dans des locaux adaptés.

### Le budget

Celui-ci est arrêté et défini au moment du vote du budget par le conseil municipal après concertation avec l'équipe d'animation.

Il peut être présenté aux parents dans un but d'information uniquement, chaque année.

### L'équipe d'animation

Au Centre Social elle est composée de :

- 3 directrices qualifiées ;
- 2 animatrices permanentes qualifiées.

Cette équipe pourra être complétée en fonction du nombre d'enfants ou adolescents accueillis, par :

- Des animateurs vacataires qualifiés ;
- 1 stagiaire BAFA au maximum ;
- Des intervenants extérieurs qualifiés ;
- Des bénévoles d'activités.

L'équipe d'animation travaille dans toutes les structures autour de l'enfant, accueil du matin et du soir, l'aide aux devoirs dans le cadre du CLAS, accueil de loisirs extrascolaire.

Tous les membres de l'équipe sont associés pour apporter des idées nouvelles, leurs suggestions ou remarques pendant les réunions de préparation des accueils de loisirs extrascolaires, lors de rencontres ponctuelles avec les élus, avec la commission enfance/jeunesse/famille, sur demande de l'équipe enseignante de l'école, ou encore lors des bilans de fin d'accueil.

Cette équipe, garante et porteuse du présent projet, élabore un projet pédagogique précis, où apparaissent les intentions pédagogiques, le fonctionnement détaillé des actions menées, le rôle de chacun, les moyens matériels, l'évaluation, l'ouverture aux projets futurs.

Les animateurs, les intervenants, les bénévoles adhèrent au projet du fait de leur participation à son élaboration ou aux activités. L'objectif est de créer un document accessible à tous, sécurisant pour les familles, un repère pour les professionnels et les partenaires, en constante évolution, pour répondre au mieux aux besoins.

Pour les parents, l'accueil des loisirs extrascolaire du Centre Social Rural ainsi travaillé n'est pas un simple moyen de garde mais un lieu où ils inscrivent leur enfant avec confiance, un lieu où leur bien-être et la diversité des animations proposées sont pris en compte.

Pour favoriser la communication avec les parents, des **outils d'information** ont été mis en place (réunions de préparation, affichage, cahiers de liaison, diffusion des programmes d'activités hebdomadaires, Internet, annonces et articles parus dans le journal...).



Afin de préparer au mieux les Accueils Périscolaire ou Extrascolaire, des **temps de concertation et de préparation** pour les équipes sont organisés.

Ce temps de préparation est proportionnel à la durée de l'accueil, dans l'idéal il est de :

- 4 heures pour les périodes de « petites » vacances ;
- 8 heures pour les vacances d'été.

### Les temps d'accueil

**Les enfants sont accueillis selon les dispositifs :**

**Accueil Périscolaire Matin et Soir :** les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h20 et de 16h30 à 18h15.

**CLAS :** Les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h45

**Accueil Extrascolaire : Petites vacances (sauf Noël) et mois de juillet :** de 7h45 à 8h45 et de 17h à 18h accueil et de 8h45 à 17h, activités.

**Les familles sont accueillies :**

- chaque jour par la directrice ou un membre de l'équipe ;
- à leur demande ;
- ponctuellement sur invitation au cours d'activités partagées avec les enfants ;
- sur des temps forts avec des intervenants.

### Les conditions d'accès et modalités tarifaires

Le tarif est indexé au quotient familial de chaque famille pour l'accueil périscolaire, ou sur le revenu mensuel pour l'accueil extrascolaire, avec un montant plancher et plafond défini par la CAF à chaque début d'année civile. Le paiement s'effectue au Trésor public après réception de la facture adressée chaque mois.

Le CLAS est un dispositif gratuit.

Concernant l'Accueil Périscolaire :

- L'accueil périscolaire du matin est facturé à la demi-heure (toute demi-heure commencée est due) ;
- L'accueil périscolaire du soir est facturé à l'heure et comprend un goûter (toute heure commencée est également due).

S'agissant de l'Accueil Extrascolaire : le prix d'une journée (8h), comprenant le goûter, est calculé sur la base de la tarification établie par la Caisse d'Allocations Familiales. Pour les activités extérieures, une participation complémentaire est demandée aux familles. Le repas est facturé à un prix défini par le CA et l'accueil du matin et du soir est facturé à l'heure.

Pour donner un cadre aux activités réalisées, un **règlement intérieur** a été élaboré pour chaque type d'activités (Périscolaire, Extrascolaire et CLAS)

### Les agréments et conventions

Dans le cadre de ces activités, le Centre Social Rural travaille en collaboration avec :

- la CAF : pour l'agrément Centre social et Animation Collective Famille ;
- le Conseil Départemental : pour l'Accueil de Loisirs sans Hébergement extrascolaire ;
- la SDJES : pour l'ensemble des Accueils Collectifs de Mineurs déclarés (Périscolaire et extrascolaire) ;
- la PMI : pour l'Accueil des enfants de 3 à 5 ans ;
- la commune de Lavault-Sainte-Anne : pour l'ensemble des activités Enfance-Jeunesse ;
- la PSMS La Courte échelle : pour le travail de l'intégration de jeunes en situation de handicap ;
- les autres Centres Sociaux : pour les séjours de vacances partagés ;
- l'intercommunalité : pour l'organisation d'inters-centres et mise à disposition de personnel pédagogique ;
- l'EHPAD « La charité » et l'habitat inclusif de Lavault-Sainte-Anne ;
- La micro-crèche « Les Bout'chous de Marie-Charlotte » de Lavault-Sainte-Anne ;
- La résidence d'artiste du Centre Social.



## L'évaluation de notre projet éducatif

huelc cagary

Tout projet éducatif doit prévoir une démarche d'évaluation des quatre années de son existence, afin de mesurer la valeur ajoutée qu'il apporte aux enfants et aux jeunes sur un territoire.

### NOTRE DEMARCHE D'EVALUATION

A chaque fin d'année scolaire pour les accueils périscolaires et à la rentrée pour les accueils extrascolaires, un comité de suivi se réunira afin d'effectuer le bilan de nos accueils collectifs de mineurs. Cela viendra contribuer à l'évaluation globale du projet éducatif.

Le comité de suivi sera composé selon les besoins de :

- Un représentant du Conseil d'Administration du CSR
- La directrice du CSR
- La directrice des ACM du CSR
- Un représentant des animateurs du CSR
- Un représentant de la Mairie
- Un représentant de l'école

### NOS METHODES D'EVALUATION

L'évaluation du projet éducatif se fera au moyen :

- D'enquêtes quantitatives
  - Statistiques chiffrées permettant d'évaluer la pertinence et l'efficacité du projet
- D'enquêtes qualitatives
  - Des observations de terrain (lors des copils, des comités de suivi, des visites sur site...)
  - Des entretiens semi-directifs (bilans et rapports des directeurs pédagogiques)
  - De questionnaires auprès des différents acteurs du projet (partenaires, enfants, équipes pédagogiques, familles...)

Aux termes de la période de réalisation du projet éducatif, le comité de Pilotage grâce à l'évaluation annuelle faite par le comité de suivi, effectuera une évaluation et un bilan global du projet éducatif.

### L'OBJET DE L'EVALUATION

Le comité de suivi évaluera :

- ✓ La *Cohérence* du projet c'est-à-dire l'adéquation entre les objectifs fixés et les moyens mis en œuvre pour les atteindre ;
- ✓ L'*efficacité* des moyens utilisés
- ✓ Les *résultats* ou quels sont les activités réalisées, quelles en sont les effets et l'impact sur le public, le projet, le territoire.

Le comité de pilotage évaluera :

- ✓ La *Pertinence* du projet, c'est-à-dire s'il répond bien aux enjeux, aux besoins et aux attentes des publics et des territoires ? ;
- ✓ L'*efficacité* du projet ou le rapport entre les objectifs et les résultats atteints ;
- ✓ Les *résultats* du projet grâce aux actions, et réalisations faites ;
- ✓ L'*impact* du projet ou les évolutions et changements (directs et indirects, voulus et non voulus) observés en lien avec le projet.



**PROJET EDUCATIF**  
**CENTRE SOCIAL RURAL**  
**LAVAUT SAINTE ANNE**

Référente : Clotilde VERHULST

Rédacteurs : Equipe du CSR

Centre Social Rural – Allée Georges Sauvestre

03100 LAVAUT SAINTE ANNE

06.69.08.53.97 / [infocentresociallavaultsteanne@gmail.com](mailto:infocentresociallavaultsteanne@gmail.com)

